

2020-04-14

Mardi, le 14 avril 2020

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance extraordinaire ce mardi, quatorze avril deux mille vingt (14-04-2020) à dix-neuf heures à huis clos en respectant les consignes du gouvernement relativement à la distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne.

La rencontre a lieu dans la salle située au 2^e étage au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain (absent)
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Projet FRR – Jardin pédagogique ;
- 2° Mandat à Joanie Bélanger – Jardin pédagogique ;

PROJET FRR – JARDIN COMMUNAUTAIRE PÉDAGOGIQUE

202004-071

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil mandatent le conseiller Claude Dupont pour préparer une demande de projet FRR relativement au projet de jardin communautaire pédagogique qui sera supervisé par madame Joanie Bélanger.

Le montant financé sera de 2 000 \$.

Adoptée

MANDAT À JOANIE BÉLANGER – PROJET JARDIN COMMUNAUTAIRE PÉDAGOGIQUE

202004-072

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil mandatent madame Joanie Bélanger pour la gestion du projet de jardin communautaire pédagogique.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202004-073

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

